

L'appel à projets "Accompagnement et soutien à la constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers" (AAP EDS) est désormais ouvert !

Annoncé en mars 2022 dans le cadre de **France 2030**, élaboré par le **Ministère de la Santé** et de la Prévention et de ses partenaires interministériels, cet **AAP EDS** est doté de **50 millions d'euros** sur la période 2022-2024 et se structure en **2 vagues** de sélection : octobre 2022 et avril 2023. Le coup d'envoi de cet appel à projets d'envergure est une excellente nouvelle pour l'écosystème public et privé de la recherche et de l'innovation puisque soutenir la construction de réseaux d'EDS contribue à **remettre la donnée de santé au service du soin**.

Arkhn vous accompagne pour monter votre dossier de candidature



Contactez-nous : hello@arkhn.com

Ou venez nous rencontrer au Parisanté Campus le 12.09.22 lors d'un événement dédié AAP EDS

Le cahier des charges dévoilé souligne l'importance des technologies et standards utilisés pour la constitution de l'EDS, en adéquation avec les solutions et l'expertise d'Arkhn, notamment :

Une architecture de données moderne et un data management FAIR

- Arkhn s'appuie "**by design**" sur les principes **FAIR** (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) et des technologies data à l'état de l'art (DBT au sein du paradigme ELT, Elastic Search pour indexer les données efficacement, etc) pour déployer une architecture de données moderne, standard et multimodale, qui agrège et restructure les données.
- Stockées on premise ou sur le cloud pour chaque centre, les données pourront dès lors être exploitées localement ou de manière synchronisée entre plusieurs établissements.

La conformité aux standards d'interopérabilité via la standardisation des données

- Arkhn a une expertise reconnue par tout l'écosystème pour sa **standardisation** en **FHIR** et en **OMOP**, des formats structurants et universels pour échanger ou utiliser la donnée de santé. La standardisation en FHIR du modèle OSIRIS en est un exemple.

La capacité à travailler en réseau

- Arkhn déploie des architectures de données au sein de consortiums ou s'interface en **complémentarité des solutions d'EDS pré-existantes**, afin de permettre une exploitation en réseau des données collectées dans chaque hôpital.
- L'approche d'Arkhn basée notamment sur des technologies open source et les standards d'interopérabilité garantit la **synergie** entre les différents réseaux d'EDS, avec une dimension partenariale de partage, de réutilisation, et d'ouverture.

L'ouverture et le branchement des entrepôts à des acteurs extérieurs

- C'est à nouveau les standards d'interopérabilité implémentés par Arkhn qui permettent aux établissements de santé de "brancher" des **partenaires publics et privés** : notamment OMOP pour la recherche et FHIR pour l'innovation.
- Nos solutions permettent ainsi d'assurer une **valorisation** et une **exploitation mono-centrique ou multi-centrique des données**.

Autres critères de sélection différenciants du cahier des charges

Capacité à **collecter** une diversité de formats de données, **partage** et mise à disposition des données, potentiel de **réutilisation** des données, capacité à travailler en **réseau**, **mutualisation** des développements, des démarches communes, des expertises, valorisation des données par la capacité d'**ouverture** des EDS à des partenaires, développement d'une **offre de services** pensée dès les prémices de la construction ou la consolidation d'un EDS donné, **attractivité** de celui-ci, **complémentarité** des EDS mis en œuvre avec les briques technologiques existantes (autres bases de données, entrepôts ou solutions déjà en place)...

Éléments clés pour préparer sa candidature

- Réservé aux **établissements de santé** publics, privés ou GCS d'envergure
- Eligibilité : un volume minimal d'activité de **catégorie D** (activité combinée supérieure à 230 000 unités minimum) pour un candidat seul ou un consortium.
- **2 vagues** de candidatures prenant fin le 11 octobre 2022 et le 12 avril 2023.
- Une taille de consortium limitée à **6 partenaires**, chef de file inclus.
- Un projet à planifier sur **40 mois**.
- **3 projets** de recherche et d'innovation à présenter (cas d'usage) par consortium.
- L'obligation d'au moins **1 partenaire extérieur** au consortium, portant un projet de recherche et innovation sur un ou plusieurs cas d'usage de l'EDS.
- Un budget minimum de **500 k€** à présenter, avec une subvention issue conjointement de Bpifrance et de l'ONDAM fixée à **65%**.

Les architectures de données d'Arkhn à l'épreuve de l'écosystème

Hôpitaux partenaires



Référencements

Nous sommes référencés au **RESAH** et faisons partie des rares entreprises françaises à être certifiées par le Réseau européen de données et de preuves en matière de santé **EHDEN** pour nos compétences en matière de standardisation OMOP.

Nous sommes reconnus par la **CNIL** pour notre expertise data.

Oncolab

Oncolab, projet de recherche et d'innovation basé sur les données d'oncologie, est doté de **11M€**, porté par **Arkhn** en partenariat avec l'**INRIA**, l'entreprise **Owkin** et quatre centres spécialisés en oncologie (**l'Institut Curie**, **l'Institut Bergonié**, le **CHU de Toulouse**, l'**ICR Oncopole**).

Ce projet, unique en France à l'heure actuelle, illustre le type de consortium public-privé attendu dans le cadre de la réponse à l'AAP.



Contactez-nous : hello@arkhn.com

Ou venez nous rencontrer au Parisanté Campus le 12.09.22 lors d'un événement dédié AAP EDS

